

Homélie - 29^e dimanche ordinaire - Année A - 18 oct 2020

Les lectures que nous venons d'entendre pourraient nous fournir bien des éléments pour des échanges très riches !

Mais je voudrais me limiter à la troisième de ces lectures, c'est-à-dire à l'évangile. Cet évangile - tiré du livre de saint Matthieu - est, pour ainsi dire, bipolaire : il présente d'abord une question adressée à Jésus qui pourrait passer inaperçue de nos jours mais dont je tenterai de montrer l'enjeu pour Jésus. Cette question est comme un premier pôle qui ressemble à une porte qui se ferme et qui enferme.

Mais dans notre évangile il y a aussi un deuxième pôle et qui consiste dans la réponse que Jésus donne à ceux qui tentent de le mettre à l'étroit - et cette réponse est comme une porte - ou une fenêtre - qui s'ouvre et dont j'aimerais, dans un deuxième temps, méditer brièvement la deuxième partie, afin d'en entrevoir mieux le sens. -

« Est-il permis, oui ou non, de payer l'impôt à César, l'empereur ? » - Voilà la question que l'on soumet à Jésus.

Il faut bien l'avouer : César - cela ne nous parle plus tellement... Or, pour les compatriotes de Jésus de Nazareth, juifs comme lui et vivant dans la terre promise, vivant donc d'une promesse d'un pays autonome, délivré de toute oppression ..., il en allait tout autrement :

Pour eux, évoquer César, c'était évoquer *un Empereur dont l'armée avait conquis et occupé ce pays qui, autrefois, avait été promis* - comme le chante maint passage de la Bible, et comme nous le chantons nous-mêmes tous les soirs dans le Magnificat - "*à Abraham et à sa descendance*".

Dès lors, parler de l'Empereur ou prendre position à son sujet - voilà une affaire qui est délicate, à la limite mortellement délicate... et cela surtout quand une discussion est suscitée par des gens adhérant avec passion à tel ou tel mouvement religieux ou politique de l'époque, comme c'est le cas des disciples des pharisiens ou des hérodiens mentionnés par l'évangile.

La question que ceux-ci posent à Jésus est, de fait, un piège qui n'admet comme réponse qu'un *oui* ou un *non* et ne tolère aucune nuance.

Or, aussi bien un *oui* qu'un *non* est pour Jésus fatal : de fait, s'il se montre favorable aux impôts à payer à César, Jésus perd toute crédibilité aux yeux du peuple juif ! Dès lors il en est fini de sa popularité ! Et si, au contraire, Jésus s'oppose à l'impôt en question, il sera dénoncé rapidement et placé devant un tribunal romain ! Dans les deux cas, les adversaires de Jésus se seront débarrassés de lui et pourront faire peser leur autorité religieuse et politique sur les gens, surtout sur les pauvres, les marginalisés, les méprisés. -

Contre toute attente, Jésus ne se laisse pas emprisonner dans l'alternative "*oui ou non*".

Il ouvre, au contraire, comme une porte que tout le monde avait oubliée ; et il laisse entrer de nouveau une lumière qui fait du bien : la lumière de Dieu, la lumière de l'amour de Dieu !

En laissant entrer cette lumière qu'il a mission d'apporter à l'humanité, et spécialement aux pauvres, Jésus casse, pour ainsi dire, les portes verrouillées d'un légalisme qui enferme tout le monde et n'admet que le choix entre un oui et un non sans la moindre nuance.

Or, c'est en confrontant ses adversaires - non à leurs théories, mais à leur vie quotidienne - en les faisant toucher quelque chose de leur incohérence, que Jésus commence à ouvrir doucement la prison de leur légalisme :

De fait, ne portent-ils pas tous des pièces de monnaie romaine sur eux, profitant de par là du système pécuniaire de l'occupant ? Dès lors, pourquoi ne pas « rendre à César ce qui est à César ? »

Et, s'il en est ainsi des réalités terrestres, pourquoi ne pas se rappeler d'autres réalités - se rappeler de la Réalité qui est au début - se rappeler que la première de toutes les questions qui devrait se poser n'est pas celle d'un impôt à payer ou à refuser, mais bien celle d'une appartenance - d'une appartenance qui ne date pas d'hier mais qui remonte aux origines - à savoir l'appartenance à Dieu ?

Les spécialistes de la langue grecque - qui est celle du Nouveau Testament - rendent ici attentif au fait qu'il faudrait traduire la réponse de Jésus ainsi :

« Rendez donc à César ce qui est à César - mais surtout : Rendez à Dieu ce qui est à Dieu ! »

Jésus rappelle ainsi avec vigueur que pour le peuple choisi par le Seigneur, pour le peuple à qui a été promise une terre de liberté, la première question - question à retrouver toujours de nouveau - , consiste - non à se demander ce qui est à faire ou à laisser, mais à se demander tous les jours : à qui suis-je ? -

Et cette question, n'est-elle pas la première question qui se pose à chacun de nous aussi, à nous qui avons dit *oui* à notre baptême ?

Suivons donc le conseil de Jésus : apprenons et ré-apprenons toujours de nouveau à rendre à Dieu ce qui est à Dieu : n'est-ce pas toute notre existence qui lui appartient, comme on dit, "de droit" ? Pourquoi donc ne pas Lui demander souvent : « Seigneur, accorde-nous de t'appartenir aussi "de fait" ! Fais de nous un instrument de ta lumière et de ton amour.

Seigneur, qu'à travers tout ce que nous faisons, ce que nous disons, ce que peut-être nous avons à supporter, ce soit Toi qui agisses !